



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-60**

**Séance publique du**

**26 mai 2014**

**Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140526-45945-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 27 mai 2014
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : MARCHÉ DE LOCATION ET DE GARDIENNAGE DES CHALETS DE NOËL -  
AUTORISATION DE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN - AUTORISATION  
DE SIGNATURE DU MARCHÉ**

Le 26 mai 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20 05 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michaël ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Reine MERGER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Christian ROLANDO donne lecture du rapport ci-joint.



01.09

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Prévention et Sécurisation &  
Services aux Publics  
Direction Gestion de l'Espace Public

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MAI 2014

**Nomenclature : 1.1**  
Marchés publics

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Christian ROLANDO

**Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS**

**OBJET** : MARCHE DE LOCATION ET DE GARDIENNAGE DES CHALETS DE NOËL -  
AUTORISATION DE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Comme vous le savez, depuis quelques années, la Ville organise un marché de Noël sur le Cours Mirabeau. Cette animation remportant toujours le même vif succès, la Ville reconduit chaque année cette opération. Pour des raisons d'ordre pratique, il est souhaitable en 2014, de renouveler cette prestation sur une durée globale de 4 ans.

Pour mener à bien ce projet, il convient de lancer un appel d'offres ouvert européen, en application des articles 33 3° alinéa, 57 à 59 du Code des marchés publics. Ce contrat serait conclu pour une période initiale d'un an à compter de la date de notification, reconductible 3 fois un an de manière expresse. Le délai d'exécution, identique pour chaque année, est fixé à sept semaines, de novembre à décembre.

Cet appel d'offres ouvert serait composé de deux lots dont les principales caractéristiques seraient les suivantes :

- Lot 1 : « Location de 49 chalets de Noël ». Il s'agirait de la livraison, pose, entretien et dépose de chalets neufs disposés du n°2 au n°42 côté sud du Cours Mirabeau. Le montant global et forfaitaire annuel dudit lot est estimé à 80 000 € HT, soit 320 000€ HT sur la durée totale du marché. Le délai d'exécution est fixé à 7 semaines entre les mois de novembre et décembre.

- Lot 2 : «Gardiennage des chalets ». Le montant global et forfaitaire annuel dudit lot est estimé à 25 000 € HT, soit 100 000€ HT sur la durée totale du marché. Le délai d'exécution est fixé à 7 semaines entre les mois de novembre et décembre.

Les offres seront notées en fonction des critères suivants :

**Pour le lot n°1 : Location de chalets**

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations	<b>80%</b>
2- Prise en compte de l'aspect Développement Durable,	<b>20%</b>

**Pour le lot n°2 : Gardiennage de chalets**

<i>Critères et sous-critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Prix des prestations	<b>50%</b>
2-Valeur technique	<b>50%</b>

En conséquence et comme nous le permet l'article L 2122-21-1 du Code Général des Collectivités

Territoriales, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à lancer une procédure d'appel d'offres européen pour le marché ayant pour objet la location et le gardiennage des chalets de Noël et d'une durée initiale d'un an à compter de la date de notification, reconductible trois fois un an de manière expresse.

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics après attribution par la Commission d'Appel d'Offres à signer les marchés publics et tout document s'y rapportant, avec l'entreprise ou les groupements d'entreprises retenus par la Commission d'Appel d'Offres.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée au budget général de la Ville sur les crédits affectés aux lignes budgétaires n° 9291 6132 1760 pour le lot n°1 et n° 9291 6226 1760 pour le lot n°2 qui présentent les disponibilités suffisantes.

DL.2014-60 - MARCHE DE LOCATION ET DE GARDIENNAGE DES CHALETS DE NOËL -  
AUTORISATION DE LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPÉEN -  
AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 52
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 44
Contre	: 9

Ont voté contre

Edouard BALDO Lucien-Alexandre CASTRONOVO Noelle CICCOLINI-JOUFFRET Charlotte DE  
BUSSCHERE Michele EINAUDI Hervé GUERRERA Souad HAMMAL Gaelle LENFANT Jean-  
Jacques POLITANO

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27 05 2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)